



KELEIER AR MERZER



Bulletin Municipal

LA MARTYRE

AVRIL 2013

MEMENTO

Mairie 4 Route de Ty-Croas
Tél. : 02 98 25 13 19
Fax : 02 98 25 14 02
Adresse courriel : mairie@lamartyre.fr
Site : lamartyre.fr

Pierre QUELENNEC	Maire
Bernard MANACH	Adjoint aux finances, budget, administration Générale, développement
Bernard KERMARREC	Adjoint aux bâtiments, urbanisme, station assainissement
François YVINEC	Adjoint à la voirie, espaces verts, environnement agriculture
Suzanne DONVAL	Adjointe au social, CCAS, enfance jeunesse, biblio thèque, animation culturelle, communication, bulletin municipal

Cantine	2 Route de La Roche	Tél. : 02 98 25 10 76
Bibliothèque	4 Route de Ploudiry	Tél. : 02 98 25 13 01
Maison du Plateau	Route de Ploudiry	Tél. : 02 98 25 13 95
Regroupement Pédagogique Intercommunal		
	• Ecole communale (Primaire)	Tél. : 02 98 25 13 87
	• Ecole Ploudiry (Maternelle)	Tél. : 02 98 25 13 76
Ecole Saint Joseph	7 Route de La Roche	Tél. : 02 98 25 13 65
SIPP	Route de Ploudiry	Tél. : 02 98 25 16 52
ALSH de Kerbrug	Kerbrug	Tél. : 02 98 25 15 69
Maison des Jeunes	Ploudiry	Tél. : 02 98 25 12 38

URGENCES

Pompiers	18	SAMU	15
Gendarmerie	02 98 85 00 82	Gardes médicales	15
EDF (dépannage)	0810 333 029	Eau (SIPP)	06 80 60 33 75

Le Mot du Maire

Vous l'avez constatée, la réforme des rythmes scolaires dans les écoles primaires fait l'objet depuis quelques mois de nombreux articles et débats dans les différents médias. Le programme annuel est enseigné sur 140 journées de 6 heures augmentées parfois d'une demi-heure de soutien. L'objectif est donc de réduire leur durée quotidienne et d'en augmenter le nombre pour se rapprocher des 180 jours, moyenne des autres pays européens. Cela veut dire travailler le mercredi ou le samedi et peut-être aussi raccourcir les vacances.

Les communes sont particulièrement concernées par cette réforme parce que le décret leur confie la prise en charge des élèves pour 3/4 d'heure, 4 jours de la semaine afin que la sortie de l'école, vers 16 heures 30, soit maintenue. Jusqu'à présent, leur responsabilité se limitait à mettre à disposition des écoles publiques, des locaux : construction, entretien, chauffage, ménage, etc... et à participer par le versement d'un forfait annuel par élève, au fonctionnement des écoles privées.

Désormais on leur demande d'assurer une mission à caractère pédagogique, mettre en place des activités périscolaires en prolongement du service public de l'éducation, visant à favoriser l'égal accès de tous les enfants aux pratiques culturelles, artistiques, sportives et à contribuer ainsi à l'épanouissement et au développement de la curiosité intellectuelle des enfants.

C'est un objectif très ambitieux mais cette égalité de tous semble difficile à assurer suivant que l'on est en ville ou à La Martyre. De même pour les conditions d'accueil, elles ont été précisées au fil des semaines et permettent aujourd'hui des cadres très différents allant d'un Accueil de Loisirs (Maison des Enfants) très encadré quant aux effectifs et à la qualification des animateurs, à une organisation communale libre.

Je ne m'étends pas sur le coût pour la commune ni sur la difficulté d'organisation : durée de ¾ d'heure, quelles activités ?, quels locaux ?, quels animateurs ? (il en faudrait jusqu'à 12), gestion des plannings, des présences (ces temps ne sont pas obligatoires)...

Depuis le début de l'année, quelques temps de concertation sur ce sujet ont réuni les conseillers municipaux, les parents d'élèves et les enseignants du Plateau. Si La réforme n'a pas de caractère obligatoire pour l'école privée, elle a été associée à la réflexion.

Une large majorité a considéré qu'il reste trop d'interrogations et a souhaité disposer d'un peu de plus de temps. Cette orientation a été confirmée par un vote unanime des deux conseils municipaux concernés, d'une délibération demandant aux services académiques de reporter pour notre école publique l'application de cette réforme à la rentrée 2014.

Il n'empêche qu'il ne faudra pas perdre de temps, le premier travail consistera à élaborer un projet pédagogique territorial et ce dès le mois de mai.

Pierre QUELENNEC

SOMMAIRE du N° 122

La mairie communique	pages 5-6
Au fil des réunions du Conseil municipal	page 7
Les messes et calendrier des animations	page 8
Bibliothèque	page 9
Le Club des Bruyères	page 10
Nouvelles de l'UNC	pages 11 et 12
Saint Pierre Ploudiry Foot	page 13
L'Amicale Laïque	page 14
Concours d'Agility	page 15
Maison des enfants de Kerbrug	pages 16-17-18
Handball de Ploudiry-Sizun	page 19
Secteur jeunesse	pages 20 et 21
APE	page 22
Le Plateau en folie	page 23
l'atelier « F'Art Ouest »	page 24
Communiqués divers	pages 25 et 26
Le Soleil des Enfants de Madagascar	page 27 et couverture

PROCHAINE PARUTION EN AVRIL – DEPOT DES ARTICLES POUR LE 15 JUIN - MERCI

LA MAIRIE SERA FERMÉE AU PUBLIC LE
VENDREDI 10 MAI ET LE SAMEDI 11 MAI
2013 PONT DE L'ASCENSION



La Communauté de communes du Pays de Landerneau-Daoulas vous informe que depuis le 1^{er} janvier 2013 elle assure désormais la gestion de l'assainissement collectif.

Pour tout renseignement ou demande d'intervention le service est à votre disposition au 02 98 85 49 66. Vous pouvez aussi adresser un message par courriel à assainissement@pays-landerneau-daoulas.fr

Pour toutes demandes d'intervention de débouchage sur l'assainissement collectif, en dehors des heures ouvrables, vous pouvez appeler le service d'astreinte. Il est joignable 7 jours sur 7 et 24H/24 au 06 11 74 64 98.

Chaque usager a reçu en début d'année une plaquette présentant le service ainsi qu'un règlement précisant les modalités de fonctionnement.

OUVERTURE DE LA MAIRIE

**Changement d'horaire à partir
du 1^{er} avril**

LUNDI, MARDI, VENDREDI

9 h 00 / 12 h 00 – 13 h 30 / 17 h 30

MERCREDI 13 h 30 / 17 h 30

JEUDI, SAMEDI 9 h 00 / 12 h 00

Un répondeur téléphonique pourra enregistrer votre demande ou envoyez un courriel mairie@lamartyre.fr

A partir du 1^{er} avril, la mairie sera fermée au public le JEUDI APRES-MIDI.

Si toutefois, vous avez besoin des services de la mairie un jeudi après-midi, il suffira de prévenir en appelant au 02 98 25 13 19

Dorénavant, il faudra prendre les clés des réservations de salles du jeudi soir, avant le jeudi midi



Vous pouvez retrouver le bulletin municipal en couleur sur le site internet

LA MAIRIE COMMUNIQUE

AVIS AUX NOUVEAUX RESIDANTS ET DEPARTS DE LA COMMUNE

Merci de vous faire connaître en Mairie afin d'y laisser votre identité et celle de votre famille (apporter le livret de famille ou pièce d'identité). Vous pouvez vous inscrire sur la liste électorale de La Martyre avant le 31 décembre pour y voter à partir du mois de mars de l'année suivante.

Pensez aussi à changer l'adresse de votre carte grise, c'est obligatoire (imprimé disponible en mairie ou sur internet).

Nous disposons de la liste des associations.

Si vous envisagez de quitter la commune, merci de contacter la mairie pour faire le relevé d'eau et permettre le suivi des facturations. Cette attention évite bien des soucis.

CARTE NATIONALE D'IDENTITE

SORTIE DE TERRITOIRE - PASSEPORT

CARTE NATIONALE D'IDENTITE (CNI)

Première demande ou carte cartonnée, fournir :

- extrait d'acte de naissance avec filiation ou copie intégrale de l'acte de naissance + copie du livret de famille pour les mineurs + jugement de divorce s'il y a lieu
- justificatif de domicile de - 6 mois (facture électricité, téléphone, eau...), certificat d'hébergement et copie pièce d'identité de l'hébergeant pour majeur hébergé
- 2 photos d'identité

Renouvellement, fournir :

- Carte sécurisée périmée
- 2 photos d'identité
- Justificatif de domicile

Connaître nom, prénoms, date et lieu de naissance de ses parents.

Si l'ancienne CNI n'est pas restituée : 25 € de droit de timbre fiscal et dossier de 1^{ère} demande à constituer.

Le demandeur doit faire lui-même la demande (empreinte à partir de 13 ans).

Délai de réception : 5 semaines à compter de l'envoi du dossier complet en Sous-Préfecture.

PASSEPORT BIOMETRIQUE

La demande de passeport doit être désormais déposée dans une des trente communes équipées du dispositif de recueil des données biométriques.

Il est possible d'utiliser des formulaires dématérialisés de demande de passeport mis à la disposition du public sur les sites : service-public.fr et mon.service-public.fr

Prévoir 6 semaines de délai.

SORTIE DE TERRITOIRE

Depuis le 1^{er} janvier 2013, la sortie de territoire est supprimée pour les mineurs.

Un mineur français pourra voyager seul avec les titres d'identité demandés par le pays de destination (carte d'identité dans l'Union européenne, passeport hors Union Européenne). Certains pays imposent des modalités spécifiques particulières telles qu'un visa ou une autorisation parentale pour les mineurs. Il faut vérifier les documents demandés en allant sur le site internet du ministère des Affaires étrangères, dans la rubrique « conseils aux voyageurs ».

RECENSEMENT DES JEUNES DE 16 ANS : journée défense citoyenne

Les jeunes gens qui ont 16 ans sont invités à se faire recenser en mairie dans le trimestre suivant leur anniversaire.

Apporter le livret de famille des parents. Une attestation leur sera remise. Elle est nécessaire et obligatoire pour les concours, examens divers et permis de conduire.

CORRESPONDANTS DE LA PRESSE LOCALE

Ouest France : Jean Paul PINVIDIC

5 Gorréquer Huella à LA FOREST LANDERNEAU

☎ 02 98 20 38 40

jeanpaulpinvidic@yahoo.fr

Le Télégramme : Laurent SEITE

1 Résidence rurale à SAINT URBAIN

☎ 02 98 25 03 32

seite.laurent484@orange.fr

ETAT CIVIL DU 1^{er} TRIMESTRE 2013

Naissance :

Néant

Décès :

Néant

Mariage :

Néant

URBANISME –ENREGISTRES EN MAIRIE

DEPOT DE DECLARATION DE TRAVAUX

GACHET Thierry, 11 route de La Roche : pose de panneaux photovoltaïques sur la maison
DOLOU Henri, Coat cessou : ravalement de la maison

LEON-PILVEN Christiane, 5 route de Ty-Croas, remplacement d'une fenêtre par une porte fenêtre

LE JEUNE René, Kervern Huella : isolation pignon + crépit

POULIQUEN Ronan, 3 route de La Roche : ravalement

DEPOT DE PERMIS DE CONSTRUIRE

CUNY Loïc, les peupliers Dirinon, rénovation de maison au Cann

Vous trouverez les imprimés de demandes d'autorisation d'urbanisme sur le site suivant : www.urbanisme.equipement.gouv.fr ou en mairie bien sûr.

ANALYSE D'EAU

Prélèvement du 17/01/2013 mairie de Loc-Eguiner

Chlore libre : < 0.1 mg/LCl2

- Chlore total : 0.1 mg/LCl2

- pH : 7.45 unité pH

- Nitrates : 19 mg/l

Eau prélevée conforme aux limites de qualité. L'analyse complète est affichée au tableau extérieur de la mairie.

HORAIRE DES DECHETTERIES DE St ELOI (Plouédern) et DAOULAS

Du 01/11 au 28/02	Du 01/03 au 31/10
9h-12h // 14h-7h30	9h-12h // 14h-19h

RECUPERATION DES DECHETS SUR LA COMMUNE

☞ Conteneurs couvercles jaunes et verts : mardi après-midi au domicile en alternance. Le calendrier des tournées est disponible en mairie.

Si le mardi est jour férié, la tournée est reprogrammée le mercredi. Prévoir de mettre les conteneurs le mardi soir car le ramassage peut se faire à partir de 5 h 00 du matin le mercredi.

☞ ECO-POINT, route de Ploudiry, parking de la Maison du Plateau :

⊙ le verre

⊙ les textiles

☞ Aire intercommunale de Kervel, route de Ty-Croas :

⊙ les déchets verts **UNIQUEMENT**

☞ Déchetteries de St Eloi ou Daoulas

⊙ Autres déchets

☎ Aire de St Eloi : 02 98 85 19 50

☎ Aire de Daoulas : 02 98 25 92 60

Si vous vous apercevez que les colonnes de tri sont pleines, merci de le signaler en mairie. Ne déposez pas des cartons ou sacs au bas des colonnes, ayez un geste citoyen jusqu'au bout.

COMMANDE DE CONTENEURS à ORDURES MENAGERES - REPARATIONS

Si vous souhaitez acheter un conteneur ou le faire réparer (couvercle enlevé...), il faut s'adresser directement au service environnement de la Communauté de communes : 02 98 21 34 49 – ZA de St Ernel à Landerneau (près de la piscine).

TARIFS DE BACS A ORDURES MENAGERES :

Bacs roulants 120 l : 10.00 € // 240 l : 15.00 €

360 l : 20.00 € // 770 l : 128.00 €

TARIFS DES COMPOSTEURS :

Composteurs 300 l : 20.00 € // 600 l : 25.00 €

800 l : 30.00 €

Service Environnement ☎ 02 98 21 34 49

Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h00.

☞ ☞ ☞ ☞ ☞ ☞ ☞ ☞ ☞

AU FIL DES REUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL **REUNIONS du 15/02 - 04/03 - 15/03/2013**

L'intégralité des procès verbaux des réunions peut être consultée en mairie

COMPTES ADMINISTRATIFS

BUDGET ASSAINISSEMENT AVANT TRANSFERT A LA CCPLD : excédent d'investissement : 49 733.62 € et en fonctionnement : 13 482.51 €, soit un excédent global de 63 216.13 €.

BUDGET GENERAL DE LA COMMUNE :

Fonctionnement : dépenses = 595 091.79 € / recettes = 701 447.07 € ➡ excédent = 106 355.28 €

BUDGET PRIMITIF DE LA COMMUNE

Fonctionnement : les dépenses et les recettes s'équilibrent à 713 824 €

Investissement : il s'équilibre à 541 494 €

Les élus n'ont pas souhaité inscrire de gros chantiers d'investissement. Ils ont privilégié la continuité et l'achèvement des chantiers en cours.

Parmi les inscriptions budgétaires nouvelles, on trouve : programme de voirie : 112 990 € / élagage et sécurisation des espaces boisés : 8 945 € / travaux divers de bâtiments : 21 870 € / affaires foncières : 9 845 € / révision de la carte communale : 16 956 €.

VOTE DES TAUX D'IMPOSITION

Reconduction des taux en cours à savoir : taxe d'habitation : 11.08 / taxe foncière : 14.59 % / taxe foncière sur non bâti : 36.85 % - Produit fiscal attendu : 160 048 €.

REPORT DE LA REFORME DES RYTHMES SCOLAIRES

Les écoles communales de La Martyre et Ploudiry fonctionnant en RPI, une décision commune devait être prise. Après avoir recueilli les avis des parents et enseignants, après avoir évalué les possibilités de mettre en place la réforme des rythmes scolaires dès la rentrée 2013, les conseils municipaux ont décidé de la reporter à 2014. L'année à venir permettra à la commission scolaire de mettre en place des activités et des ateliers en adéquation avec le Projet Educatif Territorial.

TRANSFERT A LA CCPLD DE L'ACTION SOCIALE LIEE AU CLIC

Le Conseil décide de transférer l'action sociale liée au CLIC à la Communauté de communes afin de rendre plus efficace et cohérent le service informations des personnes âgées. A partir du 1^{er} juillet, le CLIC (Centre Local d'information et Coordination), basé à Landerneau, sera doté de moyens techniques et de personnels qualifiés afin d'orienter et de proposer une aide aux interrogations des personnes de plus de 60 ans.

CARREFOUR DU KEFF

Le Maire présente au Conseil l'esquisse de plan du carrefour du keff dessiné par les services du Conseil Général. Il rappelle que la participation attendue de la commune s'élève à 70 000 €. Le plan reçoit un avis positif du Conseil. Seul bémol, l'emplacement de l'arrêt du car qui est jugé dangereux par certains conseillers. Les services du Conseil général en seront avisés.

AUDIO-GUIDAGE A L'ENCLOS

Le Conseil accepte avec satisfaction l'initiative de la commission tourisme de la CCPLD d'expérimenter l'audio-guidage sur le site de l'enclos de La Martyre dès cette année. Cette solution a été préconisée pour pallier à la carence avérée de visites guidées à destination des touristes individuels toute l'année. Les visites guidées menées par les guides de la SPREV continueront l'été. La commune s'engage, en compensation, à fournir le contenu des commentaires. Les autres lieux retenus par la CCPLD : le château de La Roche Maurice, le circuit de la boucle de l'abbaye de Daoulas et le centre-ville historique de Landerneau.

HORAIRE DES MESSSES DE L'ENSEMBLE PAROISSIAL DU PLATEAU DE PLOUDIRY

DATES	PLOUDIRY	LA MARTYRE	LOC-EGUINER	LE TREHOU	TREFLEVEZ
AVRIL					
Dimanche 7			10 h 30		
Dimanche 14	10 h 30				
Dimanche 21					10 h 30
Dimanche 28				10 h 30	
MAI					
Dimanche 5			10 h 30		
Jeudi 9		10 h 30 ASCENSION			
Dimanche 12	10 h 30				
Dimanche 19					10 h 30 Profession de foi
Dimanche 26				10 h 30	
JUIN					
Dimanche 2			10 h 30 1^{ère} communion		
Dimanche 9		10 h 30			
Dimanche 16	10 h 30				
Dimanche 23				10 h 30	
Dimanche 30					10 h 30 Pardon

Les permanences sont assurées tous les samedis de 10 h 30 à 12 h 00 à la maison interparoissiale, 2 A rue de l'enclos à Ploudiry. ☎ 02 98 25 12 43

Les horaires des messes de notre Ensemble Paroissial peuvent être consultés sur le site du diocèse de Quimper <http://catholique-quimper.cef.fr>

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS CANTONALES

Date	Manifestation	Lieu	Association
AVRIL			
Dimanche 14	Vide grenier	Sizun	Hand Ball Sizun Ploudiry
Dimanche 21	Kig ha fars	MDP La Martyre	Mein a Diry-Ploudiry
Samedi 27	Loto	Salle de sport	Tennis La Roche Maurice
MAI			
Merc. 1 et 8	Tournois de foot	La Roche Maurice	Club de foot
Dimanche 5	Course cycliste	La Martyre	Comité d'animation
Merc. 8	Tro Logui avec repas	Loc Eguiner	Marcheurs de Loc Eguiner
Samedi 18	Cochon grillé	MDP La Martyre	St Pierre Foot Ploudiry
Dimanche 19	Courses de côte de voitures	Loc Eguiner	Loc Eguiner
JUIN			
Dimanche 9	Kermesse	Ecole Le Tréhou	AJSE-Jumelage-Sport-école
Dimanche 9	Fest Deiz à La Roche Maurice	Salle de sport	Danserien Roc'h Morvan
Samedi 15	CONCOURS DE POULINIÈRES et animations	La Martyre	Société Hippique Pen Ar Bed

Samedi 15	Repas	Petite Salle sport	Danserien Roc'h Morvan
Dimanche 16	Course cycliste	Ploudiry	Comité d'animation
Samedi 22	Collecte de ferraille	MDP La Martyre	APE et Club de Hand
Samedi 22	Cochon grillé et concert	Le Tréhou	Comité des fêtes
Dimanche 23	Kermesse	Salle omnisports Ploudiry	APE du RPI La Martyre-Ploudiry
Du 29/06 au 07/07	Exposition artistique	Le Tréhou	Trehou Mein Glaz Le Tréhou

Bibliothèque de la martyre

Amoureux des livres, amateurs ou simples curieux, si vous avez envie de participer à la vie de la bibliothèque de la Martyre, venez rejoindre l'équipe des bénévoles !

la bibliothèque de la Martyre est ouverte le :

Mercredi de 10h00 à 12h00

Vendredi de 16h30 à 18h30

Dimanche de 10h30 à 12h00

L'abonnement pour l'année 2013 est fixé à 16 euros

Pour retrouver les dernières nouveautés,
Rendez vous sur le blog de la bibliothèque :

<http://biblidelamartyre.canalblog.com/>

Toute l'équipe de la bibliothèque

**NOUVEAU
POSSIBILITE DE NAVETTE
PASSERELLE**

Afin d'organiser au mieux les navettes, il faut au préalable le notifier lors de l'inscription de l'enfant à la maison des enfants.

Points de RDV pour prendre la navette :
- maison des jeunes Ploudiry
- Maison du plateau La Martyre
- Espace jeunes Le Tréhou
- Mairie de Tréflévenéze
- Mairie de Loc Eguiner
Heure de passage entre 13h40 et 14h00
Retour 17h-17h15

ATELIER CUISINE PASSERELLE

Tous les mercredis
Du 20 mars 2013
Au 26 juin 2013
A la salle communale
A Le Tréhou

Confection de plats
Salés et sucrés

Possibilité
De
navettes

De 14h à 17h
4,05€ l'après midi

INSCRIPTION ET RENSEIGNEMENTS : MAISON DES ENFANTS Kerbruck 29800 LA MARTYRE
Tél : 02.98.25.15.69 Mail : centredeloisirlamartyre@orange.fr



Club des Bruyères de La Martyre-Tréflévénez

L'assemblée générale du 10 janvier dernier a vu l'élection de trois nouveaux membres au conseil d'administration du club. Pour remplacer, Emile Baron, Jeanne Léon, et Marguerite Yvinec qui ont souhaité se retirer, le vote à bulletin secret a donné les noms de :

- Suzanne Donval de Keravel
- Marie Thérèse Toullec de Roholloc
- Marcelle Tourbot de Kernescop

Suite à cette assemblée générale, le nouveau bureau a été constitué. Il se compose de :

- Président : Robert Tourbot, le bourg, La Martyre
- Vice Présidente : Françoise Vaillant, Iscoat, La Martyre
- Secrétaire : Marie Thérèse Tanguy Lanviguier, La Martyre
- Secrétaire adjointe : Marie Thérèse Toullec Roholloc, La Martyre
- Trésorière : Marie Françoise Morizur La Croix Rouge Tréflévénez

A l'issue de l'assemblée générale un goûter a rassemblé tous les participants qui ont aussi partagé la galette et tiré les rois.



L'heure est au bilan



La galette paraît bien bonne

Un merci particulier à ces trois personnes : Emile, Jeanne et Marguerite, et aussi René Cabon vice-président, qui a souhaité se retirer de ce poste. Ils ont donné de leur temps et de leur énergie pour le club, et, pendant de nombreuses années au sein du conseil d'administration.

Le club des bruyères, comme les nombreux clubs existants, joue un rôle actif dans notre commune. Il permet : les rencontres, les sorties, les distractions des jeudis après-midi (pétanque, marche, jeux de société...)

Le club des bruyères adhère, par sa fédération départementale, à « **Généralions mouvement** » fédération nationale.

En citant : « *Généralions mouvement* » les aînés ruraux, premier mouvement associatif de seniors en France, avec 700 000 adhérents répartis en 9 000 clubs et 85 fédérations départementales, reconnu d'utilité publique par décret du premier ministre, le 27 février 2008...

Quelques dates pour l'année 2013 :

Jeudi 18 avril concours interne de pétanque à la maison du plateau, avec repas au keff, à midi (Merci de s'inscrire pour le 6 avril, au 02 98 25 13 24 ou 02 98 25 18 46)

Mardi 21 mai : sortie de printemps : Croisière sur le canal de Nantes à Brest, à partir de De Châteauneuf du Faou(bateau, passage d'écluses)
Jardin botanique des montagnes noires

Jeudi 23 mai : début du challenge de pétanque à Tréflévénez

Jeudi 30 mai : challenge de pétanque à La Martyre

Jeudi 13 juin : challenge de pétanque à La Martyre

Jeudi 20 juin : Challenge de pétanque à Tréflévénez

Jeudi 27 juin : fin du challenge de pétanque à La Martyre

Jeudi 19 septembre : inter-clubs avec, Loc-Eguiner et Ploudiry, à Loc-Eguiner

Dimanche 20 octobre : Kig ha fars du club à la Maison du plateau

°**Jeudi 16 mai** : accueil des adhérents du club de la Mignonne du Tréhou

°**Jeudi 4 juillet** : Le club des bruyères est accueilli au Tréhou



SECTION LOCALE DES ANCIENS COMBATTANTS DE PLOUDIRY - LA MARTYRE - TREFLEVENNEZ

1- Assemblée Générale

Les anciens combattants de la section de Ploudiry – La Martyre – Tréflévenez se sont réunis en assemblée générale, samedi après-midi, au foyer Saint Pierre, sous la présidence de Pierre Cocherel et en présence d'Yvon Marzin, suppléant du président du secteur "Pays de l'Elorn".

Après son mot de bienvenue aux Maires des trois communes, qu'il a vivement remercié pour le soutien qu'ils apportent à l'association, le président a fait observer une minute de silence à la mémoire des quatre camarades disparus au cours de l'année écoulée.

Dans son bilan des activités, Yves Le Lann, le secrétaire, a rappelé les dernières manifestations, les cérémonies du 11 Novembre, du 8 Juin et du 5 décembre rendant hommage aux anciens d'Afrique du Nord et rappelé que l'Union Nationale des Combattants "n'acceptera jamais la date du 19 mars comme date commémorative du cessez le feu en Algérie".

L'évènement marquant de l'exercice écoulé restera sans conteste le congrès national de l'UNC, à Brest, qui a accueilli 3000 personnes et 1200 drapeaux, en présence de Kader Arif, ministre délégué aux Anciens Combattants. Ce fut sans conteste une parfaite réussite à tous points de vue.

La trésorière Yvonne Le Garrec a présenté ensuite le bilan financier, qui demeure équilibré.

Le Président a ensuite évoqué les différentes manifestations patriotiques ou autres pour 2013.

Après l'intervention de François Marc, rapporteur général de la commission des finances au Sénat, arrivé en cours de séance, tous ont partagé la collation, au cours de laquelle Robert Tanguy et Jean Pichon ont été décorés de la médaille de bronze du djebel.



*Remise des décorations
par Yvon Marzin à Jean
Pichon et Robert Tanguy*

Le Conseil d'administration s'est ensuite réuni à Ploudiry afin de définir les postes à pourvoir. Pierre Cocherel conserve son siège de président. Il est secondé par Lucien Donval, président adjoint, Jo Ollivier à la Vice-présidence, Yves Le Lann et Jean le Cann au secrétariat, Yvonne Le Garrec et Robert Tanguy aux finances.

2.- Concours de dominos :

Le dimanche 24 février à La Martyre avait lieu le traditionnel concours de dominos, qualificatif pour le championnat de France. C'est avec 39 équipes (78 joueurs) que les jeux se sont déroulés à la Maison du Plateau, et ce dans une excellente ambiance. Beaucoup de gens du Plateau bien sûr, mais aussi des acharnés de toute la région et bien au-delà.

Comme de coutume le concours s'est déroulé en quatre parties de 12 points tirés à la mêlée.

La victoire est revenue à G. FICHOUX – A. FICHOUX de KERNILIS (33 points)

Le 2^{ème} prix attribué à A. KERBOUL – F. MARREC de LANNILIS (29 points)

Ex-aequo M. SIMON – J. SIMON de LANDERNEAU (29 points)

Ex-aequo J. ROUE – Y. ROUE de Mespaul (29 points)

La coupe communale a été remportée par Robert TANGUY et son épouse Marie-Ange de PLOUDIRY



Les parties étaient âprement disputées

3.- Quelques dates à retenir : -

- Le samedi **20 avril** 2013 – A.G. statutaire de l'UNC à St IVY
- Le samedi **8 juin** 2013 – Commémoration Indochine-Corée à l'Hôpital-Camfrout
- Le Samedi **7 septembre** 2013 – Fête de l' amitié à la Maison du Plateau à La Martyre
- Dimanche **10 novembre** – Commémoration de tous les morts pour la France à Ploudiry



~ ZOOM sur l'équipe des U 13 ~



L'équipe U13 de la Saint Pierre Ploudiry La Martyre.

Debout, de Gauche à droite :

Thomas GUILPAIN (Dirigeant U13), Thomas BIHAN, Gwendal CLOAREC, Gwendal COLCANAP, Samuel TRANCHAND, Claude COLCANAP (Parent accompagnateur)

Accroupis : Kilian YVINEC, Florian LE ROUX, Samuel FEROC, Maxime CROGUENNEC, Antoine DECRIEM.

Absents sur la photo : Eric BIHAN (Dirigeant U 13), Dylan MARTIN, Kevin JACK.

Encadrée par Thomas GUILPAIN, Eric BIHAN et accompagné par Claude COLCANAP, le bilan de cette jeune équipe, composée majoritairement de 1^{ère} année est honorable lors de la première phase de championnat. La seconde phase, débuté sur des meilleurs hospices au mois de janvier, donne des signes positifs pour cette fin de saison.

Le tournoi international de DIRINON en ligne de mire.

Le rendez vous est noté depuis le début de l'année pour les jeunes de la catégorie U13 de la SPPLM. Le 18 et 19 Mai prochain, ils auront la chance de participer à la 19^{ème} édition du tournoi international de DIRINON. Ils y affronteront notamment l'équipe du VANNES OC, la SP MILIZAC, le FC BODILIS/PLOUGAR et les jeunes de l'US MONTJOLY, en Guyane et club d'un certain Bernard LAMA.

Tournoi de DIRINON = Equipes de renom

Après avoir hébergé l'an passé leurs homologues Lorientais, c'est la section Féminine du FC TOULOUSE en catégorie U13 que les jeunes de la Saint pierre de Ploudiry auront le privilège d'accueillir.

De belles rencontres en perspectives, avec une nouveauté...

Outre les clubs de PARIS SG, SAO PAULO, ARSENAL, St PETERSBOURG pour ne citer que, cette année, une poule est strictement réservée aux équipes féminines et verra entre autre s'affronter pour la première fois, le PARIS SG, L'Olympique Lyonnais, et le FC Toulouse.

Thomas GUILPAIN, dirigeant de la catégorie U13



Dernières infos de l'Amicale Laïque de Ploudiry

Nous informons nos adhérents et futurs adhérents que l'assemblée générale de l'ALPP aura lieu le samedi 8 juin à partir de 17 h à la Maison du plateau à La Martyre.

L'Amicale a une adresse mail qui vous permet de vous préinscrire pour l'année 2013-2014 :

alpp@laposte.net

Rappel des activités proposées par l'ALPP

- **Volley Loisirs Adultes** : mercredi - 20 h 30 / 22 h 30 - Salle omnisports de Ploudiry
- **Volley Jeunes** : lundi - 18 h 30 / 19 h 30 - Salle omnisports de Ploudiry
- **Badminton Enfants** : mardi - 18 h / 19 h 15 - Salle omnisports de Ploudiry
- **Rollers** : samedi - 11 h / 12 h - Salle omnisports de Ploudiry
- **Chorale Adultes** : lundi - 20 h 15 / 22 h - Maison du Plateau de La Martyre
- **Danse**
 - Enfants (4 / 6 ans)** : vendredi 17 h 30 / 18 h 15 - Maison du Plateau de La Martyre
 - Enfants (7 / 9 ans)** : vendredi 18 h 30 / 19 h 15
 - Danse Pré – Ados** : lundi 18 h / 19 h
 - Ados** : lundi 19 h / 20 h
- **Patouill'Art Adultes** : jeudi – 14 h / 17 h - Salle multifonctions - La Martyre

Bon printemps à Tous et sportez vous bien !

ALNITAK INFORME...

Pour suivre les activités et manifestations de l'association
Astroclub Alnitak,
il faut aller sur le site :
<http://www.astrosurf.com/alnitak/ouetquand.html>



Grand succès au Concours d'Agility du 10 Mars 2013 du Club Canin de La Martyre

Pour la 2^{ème} année consécutive le club canin de La Martyre organisait son concours annuel d'Agility, lançant ainsi la saison 2013, sur le terrain du Bois Noir, mis à sa disposition pour l'occasion par le Maire et le club de Football de La Martyre. Merci à eux.

Ce concours a connu cette fois encore un vif succès. Toutes les conditions étaient réunies pour sa réussite, grâce à un terrain qui se trouve dans un cadre idyllique et par une organisation irréprochable, qui a permis d'accueillir 130 concurrents venus des 4 coins de la Bretagne et même de Paris, qui se sont mesurés sur 2 parcours d'obstacles. Pour obtenir les meilleurs résultats, tous ont dû faire preuve d'adresse, de rapidité et de vélocité.



Le soleil était également au rendez-vous l'après-midi, venant ainsi compléter le succès de cette journée, permettant ainsi au terrain de rester en bon état jusqu'à la fin.

Merci à tous les bénévoles qui ont aidé sans compter, rendant cette journée possible.

Nous vous donnons rendez-vous à l'Année prochaine .

C'était le 1^{er} concours de la saison, pourtant les chiens du club ont eu d'excellents résultats, ce qui laisse présager d'une superbe saison à venir:

DINO: OPEN 11/45 GPF 6/68 JUMPING 10/45

GUETTY : GPF 25/68 JUMPING 14/45

EZYA : GPF 29/68 JUMPING 14/45

CRUNCH: GPF 3/39 JUMPING 2/9

CARMEN: GPF 2/68 OPEN + 10/45

GUINNESS: GPF 3/68 , OPEN 7/45, JUMPING 4/45 ,
1ER degrés 2/18

EIKO: 2° degrés 7/26

EASY: GPF 13/68 OPEN 3/45

FIDJIE: 2° degrés 6/26, GPF 15/68, OPEN 12/45



MAISON DES ENFANTS

Vacances de Février

Au programme de ces vacances,

1ère semaine: les enfants ont participé à un atelier de Magie avec le Magicien **Jordan Enard**. Nous lui avons fait appel pour retrouver notre petit poisson « Bubulle » qui avait disparu de son bocal depuis le début de la semaine. Et **OUI** notre grand Magicien nous l'a fait réapparaître et Bubulle à retrouver son compagnon Maurice.



2ème semaine: Sortie à la patinoire de Brest, fabrication d' Igloos, atelier cuisine....



Quelques chutes, mais beaucoup de rigolades!!!

Pirouette

Le deuxième trimestre de Pirouette se termine avec Mélanie Gambi, éveil corporel. 32 enfants et 15 assistantes maternelles y ont participé.

Le troisième trimestre débutera le 2 avril avec Sylvie Kervestin, éveil des sens.



Et pour clôturer
le tout ...
une bataille de
neige !!!!

Au mois de mars



Accompagnement à la scolarité

L'accompagnement à la scolarité a lieu les lundis et les jeudis de 16h45 à 18h00 à la maison des enfants. Les enfants sont pris en charge dès leur arrivée. Un goûter leur est proposé avant le début des activités.

L'équipe d'encadrement est composée de bénévoles (Marie-Thérèse Toullec, Yvon Martin et Marcel Le Nard) ainsi que d'une animatrice professionnelle.



L'association Familles Rurales
Partenaire de la Maison des Enfants

ORGANISE une

FOIRE aux JOUETS et PUERICULTURE

**DIMANCHE 14 AVRIL
2013**

De 09h à 13h

**Maison du Plateau
LA MARTYRE**

Renseignements au : 02.98.25.10.08

Ploudiry-Sizun Handball, ça bouge :

350 repas à la Soirée Crêpes

Le Club de Ploudiry- Sizun Handball, qui regroupe 185 licenciés répartis en 19 équipes allant des premiers pas aux équipes seniors, a organisé le 2 Mars dernier un Repas crêpes à volonté à la salle St Ildut de Sizun. Une très belle réussite pour cette deuxième édition avec plus de 350 repas servis sur 3 services.



Les bénévoles, lors de la soirée crêpes du 2 mars dernier.

Label d'argent pour le Club

Nous venons de nous voir décerner le label d'argent pour notre école de hand. La "Remise des Labels" aux différents Clubs concernés pour l'ensemble du district (Nord-Est du Finistère) se tiendra le 20 Avril en fin de matinée à la Salle omnisports de Ploudiry et sera précédée d'ateliers regroupant les jeunes handballeurs "Premiers pas" du district.

Poursuite de la collecte de journaux

Nous continuons la collecte de journaux en association avec l'école publique tous les derniers samedis du mois. Les prochaines collectes auront lieu les samedis 30 mars et 27 avril de 10h30 à 12h00 à la Salle omnisports de Ploudiry. Nous remercions vivement tous les apporteurs nombreux à chaque collecte.

Vide-grenier le 14 avril à Sizun

Vous souhaitez faire de bonnes affaires, le bon plan, c'est la prochaine manifestation du Club qui sera un Vide-Grenier, le dimanche 14 avril de 9h à 18h à la Salle omnisports de Sizun.

Assemblée Générale le 14 juin à La Martyre

Et enfin, l'Assemblée Générale du Club aura lieu le Vendredi 14 Juin à la Salle Multifonction de La Martyre.

SECTEUR JEUNESSE

Le secteur jeunesse a accueilli pendant les vacances de Février les Jeunes sur les communes de Ploudiry, La Martyre, Tréflévénez, Loc-Eguiner, Le Tréhou et La Roche-Maurice. Différentes activités leur étaient proposées : laser-game, tournoi de foot, atelier cuisine, tableau végétal, loisirs créatifs, bataille navale géante...



Un mini-camp à Vannes a eu lieu le jeudi 7 et vendredi 8 mars, où 10 jeunes ont pu découvrir la région et ses infrastructures de loisirs.



Les participants à l'atelier Master-chef avaient invité les parents à un dîner où ils ont pu faire découvrir leurs talents culinaires.



Ouverture des espaces jeunes en période scolaire

Mercredi 13h30- 15h, Maison des jeunes de Ploudiry

**Vendredi soir, 20h 22h, Espaces jeunes de La Roche-Maurice
et de la Maison des Jeunes de Ploudiry**

Samedi 13h30- 17h, Espaces jeunes du Tréhou

Ouverture des espaces jeunes pendant les vacances : cf programme des vacances

Départs et retours des navettes

- salle Roch- Morvan, La roche-Maurice
- Maison des Jeunes, Ploudiry
- Espace Jeunes, Le Tréhou
- Maison du Plateau , La Martyre
- Mairie, Loc-Eguiner
- Mairie, Tréflévénéz

9h45-12h15 / 13h15- 17h15 / 19h50-22h10

Inscriptions obligatoires pour les navettes :

Tél :06-70-53-59-23/ 06-78-09-41-31

L'Association des Parents d'Elèves du RPI organise une vente de pizzas 31 cm (paysanne, indienne, reine, quatre fromages) et de barquettes de pâtes bolognaise ou carbonara confectionnées par le Marsala.

Tarif pizza : 8.50 € - barquette de pâtes : 8.00 €

La distribution se déroulera le vendredi 19 avril 2013 de 16 h 00 à 18 h 30 à la salle multifonctions de La Martyre.

Pour commander, vous pouvez contacter Mme JACQUIN au 02 98 01 07 71.

Une opération « Terre d'embrun » sera également organisée par l'APE le vendredi 24 mai 2013.

Une vente de Kouign Amann, de biscuits sarrasins, de palets bretons au caramel, craquantes aux fruits et mini palmiers.

Pour commander, vous pouvez contacter Mme BONNIN au 06 98 19 13 03.

Les actions organisées par l'APE ont pour but de financer en grande partie les sorties scolaires des écoliers du RPI.

En vous remerciant par avance.

Le plateau en folie

Les 19 et 28 février 2013, des réunions étaient organisées pour relancer l'équipe du char.

Lors de la première réunion, René Salaün a fait un bilan financier positif de l'exercice précédent. Il a annoncé son intention de démissionner du comité des fêtes : association de soutien du char, et aussi une participation moins active.



Debout : Jacques Ronflet – Pierre Quentric – Jérôme Aillet – René Salaün

Assis : Aurélie Quentric – Marguerite Goues – Patricia Cheminot – Marie-Hélène Cloarec – Christian Le Berre – André Caradec

La décision de créer une association est prise : elle s'appelle : LE PLATEAU EN FOLIE.

La 2ème réunion a été consacrée à la rédaction des statuts de l'association et à l'élection du bureau :

Président : Jérôme Aillet

Vice-Présidente : Marie-Hélène Cloarec

Secrétaire : Christelle Leroux

Secrétaire adjointe : Marguerite Goues

Trésorier : Christian Le Berre

Trésorière adjointe : Aurélie Quentric

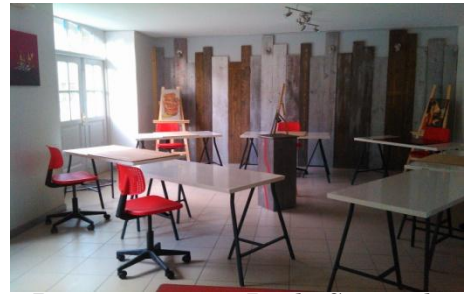
Membres : Patricia Cheminot et Jacques Ronflet

L'ordre du jour de la prochaine réunion (avril/mai) comprendra les animations à réaliser pour le financement et le thème du char,

Toutes les idées sont les bienvenues.

Si vous voulez intégrer le groupe, vous pouvez nous contacter à l'adresse mail : char.pdy_mtr@orange.fr

L'Atelier « F'Art Ouest » :
8 rue St Salomon 29800 La Martyre
Annonce !!



Chers Elèves et Futurs Elèves,
 L'Atelier « F'Art Ouest », représenté par Kty.H pour l'activité Dessin et Peinture, et par Paule.G pour les Arts Plastiques et Expressions Manuelles, vous informe que pendant les congés scolaires de nombreux stages vous sont proposés.

Pour les vacances de Pâques du 23/04/2013 au 03/05/2013:

Nouveau 1 atelier associant : ***Art manuel et Maîtrise du dessin*** : - Créations de formes ludiques avec des visages craquants, objets utiles et décoratifs :

Les enfants et Ados seront accueillis du Mardi au Vendredi :

- **le Matin** : 10h00 / 12h00: 6 / 8 ans : ***forfait*** : 40€
- **l'Après-midi** : 14h00 / 17h00: 9 / 16 ans : ***forfait*** : 60€

Réservez :

- ***Par téléphone au :***
Kty : 06.31.39.20.69 // Paule : 06.74.72.64.35
- ***Ou inscrivez-vous à l'Atelier directement,***
- ***Enfin par mail : kty-hoyez@orange.fr ou paule.grall@wanadoo.fr***

****Il est impératif de réserver avant le 20 Avril 2013 pour assurer le bon fonctionnement et approvisionnement de l'Atelier en matériel.***

Rappel Emploi du Temps pour la saison 2012/2013

Lundi		Mardi		Mercredi		Vendredi		Samedi	
Kty/ Dessin	Paule/ Arts plastiques	Kty	Paule	Kty	Paule	Kty	Paule	Kty	Paule
10h/12h Cours particuliers Adultes		10h/12h Cours particuliers Adultes		10h/11h30 Cours enfants 7/11 ans	10h/12h Cours enfants 8/10ans			10h/12h Cours adultes	Cours adultes Ouverts
14h/16h Cours particulier Ados/adultes		14h/16h Cours de dessin Adultes		13h30/15h Cours Enfants 7/11 ans	13h30/15h 4/5 ans				
				15h30/16h45 Cours Enfants 5/6 ans	15h/16h30 6/7 ans		14h/16h Cours adultes ouvert		
				17h/18h30 Cours Ados 12/14 ans	17h/18h30 Cours enfants 6/7ans				
18h/20h Cours de Peintures créatives Adultes	18h/20h Arts Manuels Adultes	18h/20h Cours de dessin Adultes	18/20h Créneau Adultes ouvert			18h/20h Cours Ados 14/18ans			

Le Vernissage des Artistes en Herbe est prévu: le Samedi 29 Juin 2013 de 10h30 à 12h30 apéritif offert par les élèves aux familles, amis et invités (ouvert aux publiques) à l'Atelier (et autres) Enregistrement des préinscriptions. Rentrée 2013 à partir du Lundi 16 Septembre.

Stages d'Eté : du 8 au 20 Juillet 2013. Ados/Enfants/Adultes renseignez-vous à l'Atelier.

Des expositions, et animations sont prévues durant l'année des annonces seront affichées à l'Atelier et organisées par l'Association « Atout'Art »

COMMUNIQUES DIVERS

Permanences à destination des agriculteurs pour une présentation des MAE

Les agriculteurs situés dans le périmètre du bassin versant du SAGE Elorn peuvent à nouveau s'engager dans des Mesures Agro Environnementales (MAE). Ces mesures concernent l'entretien de prairies humides (ou de prairies ayant un rôle tampon), la réouverture de prairies fermées et l'entretien des bords de cours d'eau. Dans le périmètre Natura 2000 Elorn d'autres MAE visant les landes et tourbières sont aussi proposées.

Pour obtenir plus d'informations et réaliser un diagnostic, le Syndicat de Bassin de l'Elorn se tient à votre disposition.

Contact avant début mai : Syndicat de Bassin de l'Elorn - 02 98 25 93 51"

Le relais parents assistants maternelles intercommunal « la farandole des communes » a déménagé.

Le bureau se trouve désormais dans les locaux de la crèche d'entreprises « la cabane aux bruyères » à Plouédern.

pour contacter caroline Tanguy le numéro de téléphone est le : **02.98.43.63.97**

Et par mail : rpam.interco@donbosco.asso.fr

Des RDV sont possibles dans votre commune.

En dehors des permanences extérieurs et des animations, le relais accueille et informe les lundis matins et après midi, les mardis, jeudis, et vendredis après-midi.

Le relais est ouvert à tous, et s'adresse aux assistantes maternelles, parents et futurs parents recherchant un mode d'accueil pour leur jeune enfant, et aux candidates à l'agrément... (écoute, conseil, info, législation)

pour s'y rendre LA CABANE AUX BRUYERES
Z.A.E DE LOC AR BRUC
29800 PLOUEDERN

ATELIERS DE RECHERCHE DE LOGEMENT

Démarches – Aides – Conseils

Libre accès : internet, téléphone et journaux

Informations, aides financières, les droits et obligations du locataire

Les mardis de 13 h 30 à 14 h 30

Sur inscription au 02 98 85 35 33

Centre départemental d'action sociale – 20 rue Amédée Belhommet – Landerneau

www.cg29.fr

PROCHAINES DATES DU DON DU SANG à l'EHPAD AN ELORN (maison de retraite)

Rue du Docteur Pouliquen Landerneau

LUNDI 17 JUIN de 15 h 00 à 19 h 00

MARDI 18 JUIN de 14 h 00 à 18 h 00

MERCREDI 19 et JEUDI 20 JUIN de 8 h 00 à 12 h 00

LUNDI 15 SEPTEMBRE de 15 h 00 à 19 h 00

MARDI 17 SEPTEMBRE de 14 h 00 à 18 h 00

MERCREDI 19 et JEUDI 20 SEPTEMBRE de 8 h 00 à 12 h

La Communauté de Communes du Pays de Landerneau-Daoulas recrute 6 agents d'accueil touristique saisonniers pour l'été 2013.

Ces postes sont ouverts à toute personne âgée de 18 ans au moins au 1er janvier 2013

Maison du Tourisme communautaire à Landerneau

2 postes à temps plein (35h hebdomadaire)

1 contrat du 24 juin au 31 août 2013

1 contrat du 1^{er} juillet au 21 septembre 2013

- Missions : Accueil et renseignement du public (français et étranger)
- Compétences demandées : Aisance relationnelle / Maîtrise de langues étrangères (dont l'anglais) / Connaissances sur le territoire

Points I : La Roche-Maurice / La Martyre et Daoulas

4 postes à temps plein (35h hebdomadaire)

Contrats du 1^{er} juillet au 31 août 2013

- Missions : accueil et renseignement du public (français et étranger).
- Compétences demandées : Aisance relationnelle / Connaissances sur le territoire / Connaissances sur le patrimoine ou l'histoire de la Bretagne.

Spécificités des postes d'accueil en point I :

- La Roche-Maurice : Conduite de visites guidées du site du château de Roc'h Morvan (formation assurée sur site en début de contrat)

- Daoulas : Accueil de l'écomusée de la meunerie (billetterie)

- La Martyre : Conduite de visites guidées de l'enclos paroissial en l'absence des guides de la S.P.R.E.V. (formation assurée sur site en début de contrat)

ATTENTION : 3 postes seront spécifiquement affectés sur un de ces sites et le 4^{ème} effectuera 2 jours à La Roche-Maurice, 2 jours à Daoulas et 1 jour à La Martyre.

Date limite de réception des candidatures : Vendredi 12 avril 2013

Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez contacter Sophie Louarn par téléphone au 02 98 21 37 67 ou par email : tourisme.cc@pays-landerneau-daoulas.fr

Les candidatures (CV et lettre de motivation) sont à adresser à :

Monsieur le Président
Communauté de Communes du Pays de Landerneau-Daoulas
59, rue de Brest - BP 849
29208 LANDERNEAU cedex
ou par email : rh.cc@pays-landerneau-daoulas.fr

LE SOLEIL DES ENFANTS

Projet pour l'éducation d'enfants en grande difficulté à Majunga (Madagascar)

LE CONTEXTE

Madagascar, l'un des pays les plus pauvres du monde, s'enfonce dans la misère.

Son classement, selon les critères de l'Indice de Développement Humain, a reculé à la 151^{ème} place.

En 2010, 76 % des malgaches vivent en situation de pauvreté (65 % en 2005).

La crise politique, déclenchée en 2009, s'éternise, privant le pays de l'aide internationale.

La corruption et l'insécurité sont en nette augmentation.

Le taux de scolarisation des enfants baisse.

Seulement 24 % des enfants poursuivent leur scolarité après le cycle primaire.

LE PROJET

Assurer l'éducation d'enfants en grande difficulté dans la ville de Majunga (230 000 habitants) :

- Frais de scolarité et fournitures,
- Soins de santé,
- Aide aux projets des familles,
- Encadrement socio-éducatif,
- Soutien scolaire,
- Activités périscolaires.

Les familles participent aux frais, selon leurs possibilités.

Un travailleur social pour 20 enfants.

Coordination bénévole d'un professionnel de l'humanitaire.

Partenariat avec les autorités locales et associations.

Financement principal par parrainages.



*Ecole de brousse près de Majunga
Il n'y a ni tables, ni chaises*

LES ASSOCIATIONS PARTENAIRES À MAJUNGA

L'association Fitiavana qui a ouvert une école pour enfants handicapés et enfants très pauvres dans le quartier d'Amborovy.

L'association Zovan'ny Tsaiky qui s'intéresse aux enfants des rues.

L'ASSOCIATION PARTENARIAT SCOLARISATION MAJUNGA

Créée en 2006 pour relancer l'école des enfants sourds de Majunga, cette association, de droit français, collectera les parrainages et s'assurera de la bonne mise en œuvre du projet.

LES ENFANTS CONCERNÉS

De 6 à 14 ans,

Priorité aux filles (au moins 50 %),

Situation de grande pauvreté de la famille (incapacité à financer la scolarité et l'accès à la santé des enfants).

- Enfants non scolarisés,
- Enfants handicapés,
- Enfants errant dans les rues,
- Enfants mendiants,
- Enfants victimes de violences,
- Familles éclatées très pauvres.

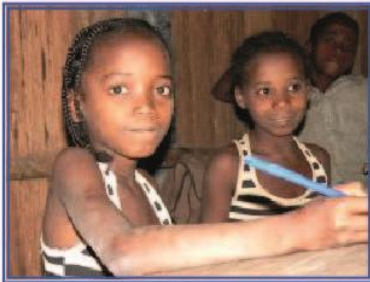


Enfants errant dans la rue à Majunga

**Parrainez l'éducation d'enfants
en grande difficulté à Madagascar**

REUNION D'INFORMATION SALLE MULTIFONCTIONS DE LA MARTYRE
VENDREDI 12 AVRIL A 18 H 00

Pour assurer l'éducation des enfants : 5 €, 10 €, 15 €, autre montant



LES ENGAGEMENTS DES ASSOCIATIONS PARTENAIRES À MAJUNGA

- Respecter l'éthique du projet ainsi que la législation en vigueur concernant les droits de l'enfant ainsi que ceux des salariés.
- Gérer le projet sur un compte bancaire spécifique,
- Informer chaque mois les donateurs par mail de l'activité réalisée et du détail de la gestion financière,
- Fournir une attestation annuelle aux parrains.

LE PARRAINAGE

Il est proposé aux parrains de procéder à un virement automatique d'une somme choisie, par mois ou annuellement
Les parrains sont libres d'interrompre ou de cesser définitivement de verser leur contribution à tout moment par simple contact avec leur banque.

La totalité des sommes récoltées partira à Madagascar.

Les parrains recevront des informations régulières sur l'action et seront invités à l'assemblée générale de l'association



CONTACT :

Jean-Paul ou Tsevah Pinvidic

06 48 51 68 03 ou 02 98 20 38 40

Jppinvidic@hotmail.fr

LE BUDGET DU PROJET

L'ampleur du projet sera fonction du nombre de donateurs. Cidessous le budget dans l'hypothèse de 90 parrains à 10€
Le tableau permet de comprendre comment l'argent sera utilisé concrètement

Budget mensuel	Ariary (mga)	Euros
Salaires 2 personnes- base : 350 000 mga (125 €)	700 000	250
Charges sur salaires- base 25 %	175 000	63
déplacements base 20 000 mga/mois/personne	40 000	14
Fournitures administratives- base 30 000 mga/mois	30 000	11
Téléphone- base 20 000 mga/mois/personne	40 000	14
Divers, imprévus - base 50 000 mga/mois	50 000	18
Fonctionnement à Madagascar	1 035 000	370
Scolarité 40 enfants- base 15 000 mga/mois/enfant	600 000	214
Fournitures scolaires- base 60 000 mga/an/enfant	200 000	71
Santé 40 enfants- base 10 000 mga/mois/enfant	400 000	143
Soutien aux familles - base 60 000 mga/an/famille	200 000	71
Divers et imprévus - Base 100 000 mga/mois	100 000	36
Insertion des enfants	1 500 000	536
Total	2 535 000	905

REUNION D'INFORMATION SALLE MULTIFONCTIONS DE LA MARTYRE

VENDREDI 12 AVRIL A 18 H 00



Courant janvier, le CCAS a accueilli à la salle multifonctions les doyens habitant La Martyre. Yvonne ABGRALL et François PODEUR ainsi que leurs famille et voisins respectifs

En février, il a rendu visite à Stéphanie SEAC'H pour fêter son centenaire



Stéphanie SEAC'H née PICHON a vu le jour le 1^{er} février 1913 à Lanviguier en La Martyre. Elle s'est mariée à Louis en 1946. Ils ont habité et exploité une ferme à Kervern. De leur union naissent deux filles, Janine et Denise, quatre petits-enfants et six arrière petits-enfants.

Elle quittera Kervern en 2002 pour aller chez sa fille, Janine à Plougastel jusqu'en 2007, date à laquelle elle a rejoint la maison de retraite de Lopérhet.

Stéphanie entourée de sa famille, ses anciennes voisines de La Martyre et des membres du CCAS.



Dimanche 6 janvier, pour la 3^{ème} année, les municipalités de La Martyre, Ploudiry ont offert une animation récréative aux enfants du Plateau : NITOU LE CLOWN. Un public captivé par un chapeau magique, par l'apparition d'un petit lapin, d'une gendarmette qui passe les menottes au clown.... Petits et grands étaient ravis.